



Aulne Canoë Kayak

Route de Coatigaor – 29150 CHATEAULIN
accueil@aulnecanoekayak.fr / 06.35.92.37.72



Président : Jean-Francois Saliou
Secrétaire : A.-M. Parais-Kercret

Trésorier : Jean-Luc Maurice
Coordinateur : Marc Berçon

Fiche d'inscription Saison/.....

Adhérent :

Nom Prénom
Date de naissance Lieu de naissance
Adresse
Tel. fixe Tel. Portable
Adresse mail
Numéro de licence (si renouvellement)

Représentant légal

Je soussigné(e)

Nom Prénom
Adresse
Tel. fixe Tel. Portable
Adresse mail

autorise mon fils/ma fille à pratiquer le Canoë-Kayak au club de Châteaulin
et à participer aux activités organisées par le club de Châteaulin pour la saison/..... (jusqu'au
31/12/.....).

Date

Signature :

Autorisation Médicale :

En cas de problème médical ou d'accident, j'autorise les responsables du club à faire appel aux services
d'urgence compétents.
J'autorise également les services médicaux concernés à procéder à toute intervention médicale ou chirurgicale
que le diagnostic rendrait nécessaire.

Date

Signature :

Acceptation du règlement intérieur :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et l'accepter dans son intégralité.

Date

Signature de l'adhérent

ET

Signature du responsable légal

Joindre les pièces suivantes :

- Test de natation de 25 m départ plongé ou pour les adultes attestation sur l'honneur.
- Certificat médical de non contre indication à la pratique du Canoë-Kayak et à l'autorisation de la compétition. Il doit dater de moins de 3 mois.
- Règlement de l'inscription par chèque à l'ordre de l'Aulne Canoë-Kayak :
Tarif : Pour l'année civile, 180€ (moins de 18 ans) ou 204€ (18 ans révolus).
Pour les inscriptions après l'été et jusqu'au 31 Décembre de l'année suivante, 225€ (moins de 18 ans) ou 255€ (18 ans révolus) payable en deux fois : 90€ lors de l'inscription puis 135€ (moins de 18 ans) ou 165€ (18 ans révolus) au début de l'année civile suivante.
- Autorisation de droit à l'image (au verso de la feuille).



Aulne Canoë Kayak
Route de Coatigaor – 29150 CHATEAULIN
accueil@aulnecanoekayak.fr / 06.35.92.37.72



Président : Jean-Francois Saliou
Secrétaire : A.-M. Parais-Kercret

Trésorier : Jean-Luc Maurice
Coordinateur : Marc Berçon

Droit à l'image

Je, soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de

- N'autorise pas la prise de vue et la publication de l'image sur lesquels je / mon enfant apparaît ; ceci sur différents supports (papier, électronique, audiovisuel) et sans limite de durée.
- Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle je / mon enfant apparaît ; ceci sur différents supports (papier, électronique, audiovisuel) et sans limite de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cas des activités sportives du club Aulne Canoë-Kayak.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent pas porter atteinte à ma / sa vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me / lui nuire ou à me / lui causer un quelconque préjudice.

Date :

Signature :



Aulne Canoë Kayak



Informations diverses:

- **Coordonnées du Club :**
Aulne Canoë-Kayak
Route de Coatigaor - Châteaulin
accueil@aulnecanoekayak.fr/ 06.35.92.37.72.
- **Composition du bureau :**
Président : Jean-Francois Saliou
Trésorier : Jean-Luc Maurice
Secrétaire : A.-M. Parais-Kercret
Coordinateur : Marc Berçon
- **Séances de l'école de pagaie :**
Horaires des séances :
 Mercredi 13h30 – 16h30,
Le club peut mettre en place des sorties d'initiation à la navigation en eau vive, en mer ... Dans ce cas, les horaires peuvent changer.
Le club met à disposition le bateau, le gilet, la pagaie et le casque.
Les deux premières séances sont offertes.
Moniteur B.E. : Cyrille Lacroix
- **Horaires des séances autres niveaux :**
 Mercredi 13h30 – 16h30,
 Samedi 13h30 – 16h30.
Le club peut mettre en place des sorties d'initiation à la navigation en eau vive, en mer ... Dans ce cas, les horaires peuvent changer.
Les deux premières séances sont offertes.
- **Horaires de la section Adulte :**
 Les séances sont hebdomadaires mais les jours et horaires de séances sont variables.
- **Horaires des séances d'esquimautage :**
 Mercredi 20h15-21h30 de Janvier à Mars à la piscine municipale de Châteaulin.
- **Assurance**
L'adhésion comprend une assurance de la personne (responsabilité civile, indemnisation des dommages corporels ...). Les garanties sont affichées dans le club. Il appartient à l'adhérent ou son représentant légal de les lire.
- **Site internet**
 aulnecanoekayak.fr